Présidente : Cécile MACHEREY 06 17 36 52 31

Trésorier : Goulwen MIARD 06 62 81 20 04

Secrétaire : Marie-Jo REBOULEAU 06 48 03 40 43

Responsable Jeune et développement : Cédric BOUVIER 06 15 18 73 66

LE BADMINTON, POURQUOI ?

* Le « bad » est un sport en constante progression en France (fédération créée en 1979) : 18 000 licenciés en 1990

70 000 en 2000,

145 000 en 2010

186 000 en 2016.

* Un sport parmi les plus pratiqués dans le monde : 1er sport en Asie (Chine, Indonésie, Malaisie….) mais aussi très présent au Danemark, en Angleterre …
* Sport olympique depuis 1992.
* Un sport qui véhicule une image saine, dynamique et conviviale.
* Un volant qui pèse 5 g, et peut dépasser 300 km/h ; une raquette de moins de 100g.
* Un terrain qui mesure environ 6 m sur 13 avec un filet à 1,55 m du sol.
* 5 disciplines, une vraie mixité et des tactiques très différentes : simple dame, simple homme, double dames, double hommes et double mixte.
* Un comité départemental très dynamique en Isère : plus de 5000 licenciés en 2016-2017, répartis sur 45 clubs et des résultats en pleine croissance, notamment chez les jeunes.
* Le Badminton attire énormément de jeunes : il fait partie de l’enseignement obligatoire d’éducation physique au collège et peut être choisi en option pour les épreuves du Baccalauréat. Il est le premier sport pratiqué en UNSS.



Le club de Badminton de Vienne, POURQUOI ?

* Un club âgé de 20 ans déjà, parmi les 5 plus grosses associations de badminton iséroise : entre 230 et 250 licenciés chaque année.
* Un club ouvert à tous : loisirs, compétiteurs, jeunes, vétérans, handibad…
* 24h /semaine de badminton sur 4 gymnases de l’agglomération viennoise.
* Une école de badminton structurée et désormais labellisée 4 étoiles depuis juin 2017 qui accueillent environ 70 jeunes de 5 à 16 ans : un responsable jeune dédié et plusieurs encadrants diplômés (dont un brevet d’état). Un groupe « jeune compétiteur » avec plusieurs jeunes parmi les meilleurs départementaux.
* De nombreuses manifestations annuelles :
  + un tournoi accueillant 350 joueurs jusqu’au niveau N2 ;
  + un tournoi de double accueillant 200 joueur(se)s ;
  + une étape du trophée régional jeune accueillant les meilleurs jeunes de la région (environ 120);
  + une étape du trophée départemental jeune accueillant une centaine de jeunes et un tournoi promobad
  + une journée d’interclub départemental niveau Elite ;
  + une nuit du badminton ;
  + des stages jeunes (durant chaque vacance) ;
* 6 équipes interclubs adultes chaque saison dont une équipe au plus haut niveau départemental (Elite) et 2 en Division 1.
* Une dizaine d’équipes interclubs jeunes qui représentent le club au niveau départemental.
* Une cinquantaine de compétiteurs adultes et une trentaine de compétiteurs jeunes.
* Des résultats (2016-2017):
  + 12 victoires en tournois régionaux ou départementaux adultes ;
  + 3 champions départementaux jeunes
  + 2 équipes vice championne départementale en Interclub Jeune (cadettes et Benjamines) ;
  + 3 victoires en Tournois Régionaux Jeune
  + 2 victoires et 1 finale en tournoi Elite Départementaux Jeune
  + 17 victoires en tournois départementaux jeunes et 15 finales ;

Le club est dirigé par une équipe dynamique de bénévoles, ainsi qu’un responsable jeune et développement à temps partiel (10h/semaine) depuis 2016, qui œuvrent tous pour un projet, principalement basé sur le développement de l’école de badminton et la progression des jeunes espoirs du club ainsi que sur la pratique pour tous.

Notre financement provient des cotisations des adhérents, des recettes de nos manifestations, de dons, de la subvention de l’Organisation Municipale des Sports de Vienne, de la subvention de la Ville de Vienne et des financements de nos sponsors.

Le budget annuel de fonctionnement est d’environ 40 000 €.

Ce budget nous permet notamment de :

* Financer l’encadrement des jeunes à l’entrainement et en compétition ;
* Participer à l’achat de volants, revendu à prix préférentiels à nos adhérents ;
* Participer à hauteur de 50 % aux inscriptions de nos joueurs adultes en tournois et à 100 % pour les jeunes ;
* Acheter du matériel (textiles, raquettes, filets, matériel d’entrainement….) ;
* Former nos encadrants et nos jeunes (prises en charge à 100 % des formations et à 50 % des stages).

Nos manifestations :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Journée d’interclub départementale Elite | A définir | 30 joueurs |
| Le tournoi du Pays Viennois | 4-5 nov 2017 | 350 joueurs |
| Nuit du badminton | nov | 50 joueurs |
| Tournoi Régional Jeune ? | ? | 120 |
| Tournoi départemental Jeune | A définir | 100 joueurs |
| Le tournoi de double du CBV | 27-28 janv ? | 200 joueurs |
| Stages Jeunes | 30,31 aout,1 sept  1,2,3 nov ?  fév  1avr | 25 jeunes |

Nos actions de développement du badminton :

* Emploi d’un responsable dédié aux jeunes (encadrements, coaching sur les tournois, communication avec les parents, inscriptions) et à la progression du club, qui poursuivra sa formation grâce au club ;
* Gratuité des cours, prise en charge des inscriptions tournoi, aide sur les stages pour les jeunes du club ;
* Création d’un groupe « compétiteur jeune » bénéficiant de 2 entrainements hebdomadaires ;
* Séances individuelles pour les plus forts potentiels
* Mini stage et cours pour les débutants et intermédiaires, accompagnement des vétérans 5,6,7 ;
* Prise en charge des volants durant les entrainements ;
* Lien fort avec le comité départemental.

Nos projets :

* Fourniture de textiles pour le groupe « compétiteur jeune » et les équipes adultes interclub.
* Partenariat avec des établissements scolaires, centre sociaux…
* Renforcement des liens avec les clubs proches

Pour financer ces actions, nous avons besoin de vous !

Nos outils de communications à votre disposition :

* Notre site internet <http://www.cbv38.fr/> : site récent et mis à jour très régulièrement avec toutes les informations du club ;

(lien direct depuis le site de l’OMS Vienne, de la fédération FFBad, de la ligue AURA, du comité 38 et de différents club amis)

* Newsletters régulières auprès de nos adhérents ;
* Facebook : [***https://www.facebook.com/cbv38***](https://www.facebook.com/cbv38);
* Articles réguliers dans le Dauphiné libéré et certains magazines locaux ;
* Affiches de nos différentes manifestations (tournois, nuit du bad) ;
* Nos manifestations et rencontres interclubs ;
* Nos polos clubs portés par nos compétiteurs jeunes et séniors ;
* T-shirts du tournoi du pays viennois (donnés aux bénévoles et aux vainqueurs du tournoi dans chaque catégorie) ;
* Flyers de début de saison.

Contrat de partenariat

Entre le Club de Badminton de Vienne, d’une part, et le Partenaire ………………………………... d’autre part.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Engagements du CBV | Financement du partenaire | Cocher |
| Partenaire club  Affichage du logo du Partenaire sur la page d’accueil du site internet du club et sur tous les documents diffusés par le CBV pendant la saison  (affiches des tournois et plaquettes diffusées sur la région, flyers, newsletters).  Annonces publicitaires au micro lors des manifestations.  Lien vers le site internet du Partenaire s’il en existe un. | 250 € |  |
| Partenaire Manifestations  Affichage d’une banderole fournie par le partenaire dans le gymnase ou à la buvette (+ distribution éventuelle de goodies fournis) lors :   * d’une manifestation * de toutes les manifestations de la saison | 50 €  200 € |  |
| Partenaire TPV  Présence sur le t-shirt du Tournoi du Pays Viennois (100 t-shirts distribués) + affichage sur le tournoi | 200 € |  |
| Partenaire Compétiteurs Adultes  Encart publicitaire sur les polos « club » des compétiteurs adultes (≈70 sur 2 ans) de 20 cm² maximum | Pour 1 an : 300 €  Pour 2 ans : 500 € |  |
| Partenaire Compétiteurs Jeunes  Encart publicitaire sur les polos « club » des compétiteurs jeunes (≈30 sur 2 ans) de 20 cm² maximum (présents sur les tournois et championnats départementaux, régionaux et interrégionaux pour les meilleurs) | Pour 1 an : 150 €  Pour 2 ans : 250 € |  |
| Partenaire Compétiteurs total  Encart publicitaire sur l’ensemble des polos « club » jeunes et adultes.  + Affichage du logo du Partenaire sur la page d’accueil du site internet et lien | Pour 1 an : 400 €  Pour 2 ans : 600 € |  |

Rappel quelque soit la formule :

Association éligible au mécénat

* 60% des dons déductibles des impôts pour les sociétés
* 66% des dons déductibles des impôts pour les particuliers.

Reçu fiscal délivré par le CBV, association loi 1901 d’intérêt général.

**DON** : Le Partenaire soutient le CBV sans contrepartie pour un montant de …………… €.

Fait à ……………………………………………..…, le ……………………………,

La présidente du CBV Pour le partenaire